

Révision de la Charte

Projet stratégique

Comité de pilotage

30 mars 2023



Objectifs de la séance

- ➔ Etat d'avancement de la démarche

- ➔ Méthode d'élaboration du projet stratégique

- ➔ Présentation du projet stratégique
 - ➔ Les ambitions
 - ➔ Les orientations - temps d'échanges au fil des orientations

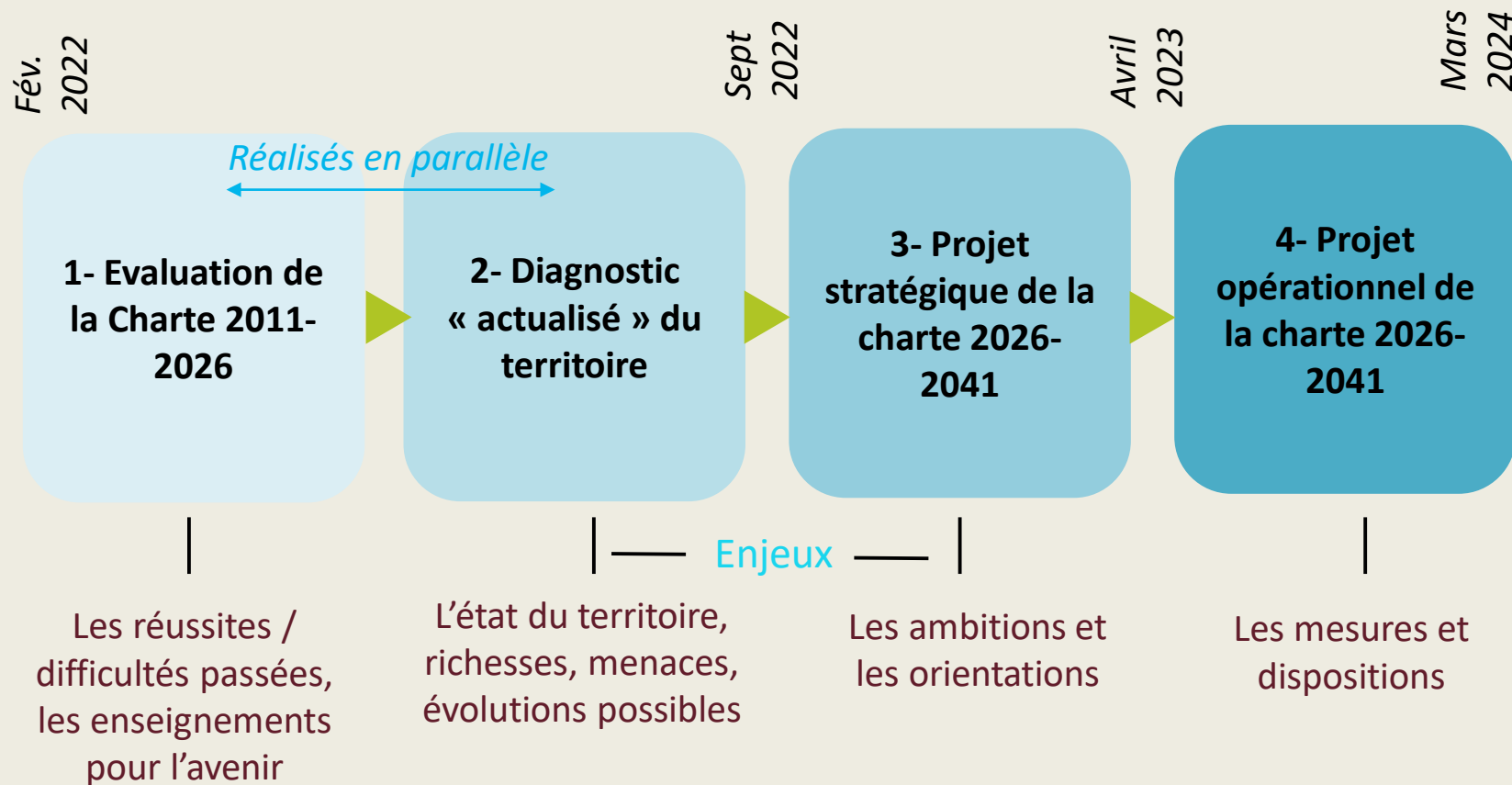
- ➔ Suite de la démarche



Etat d'avancement de la démarche



Les grandes étapes du projet de Charte



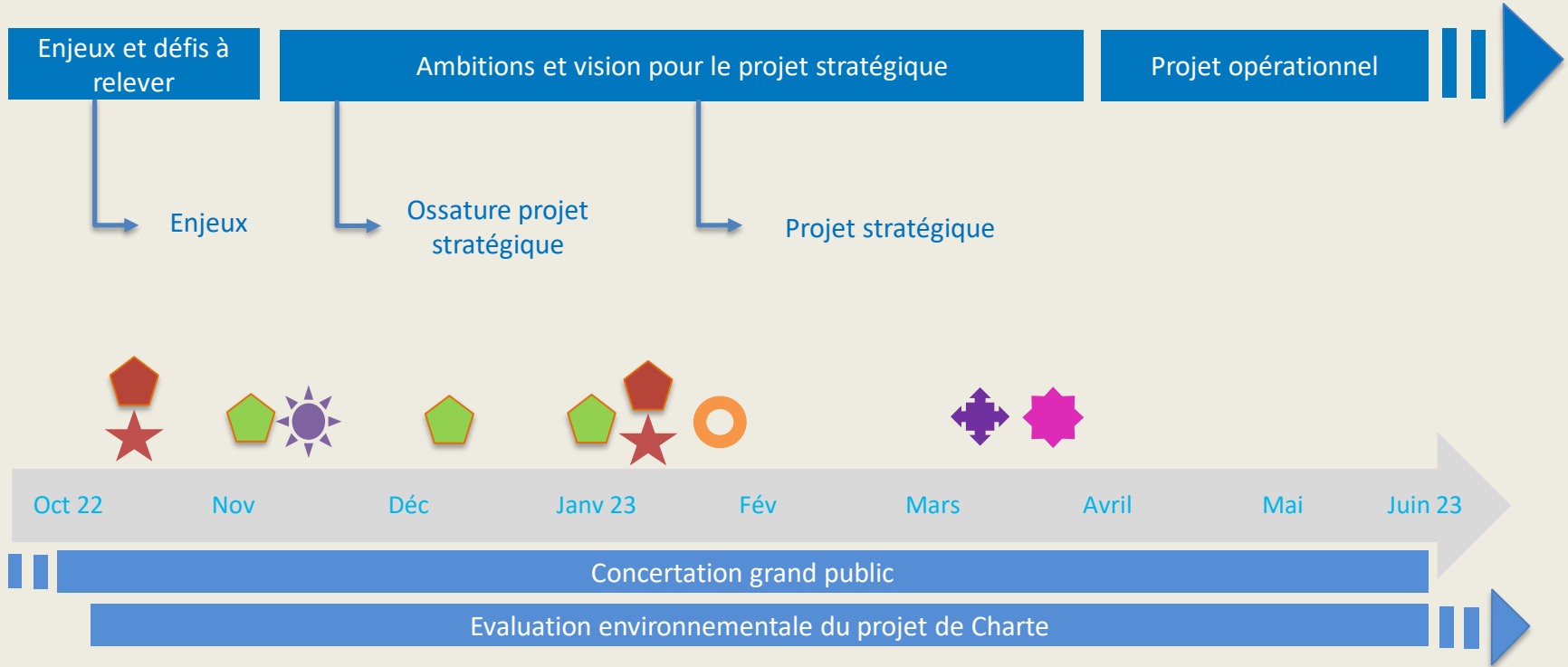
Groupement

SM Parc (élus&équipe)

Elus locaux, partenaires, habitants ...



Calendrier d'élaboration du projet de Charte 2026-2041



Séminaire Equipe SMPNR



Ateliers défis



Exécutif SMPNRLF



Atelier Paysages



Comité coordination technique



Comité pilotage



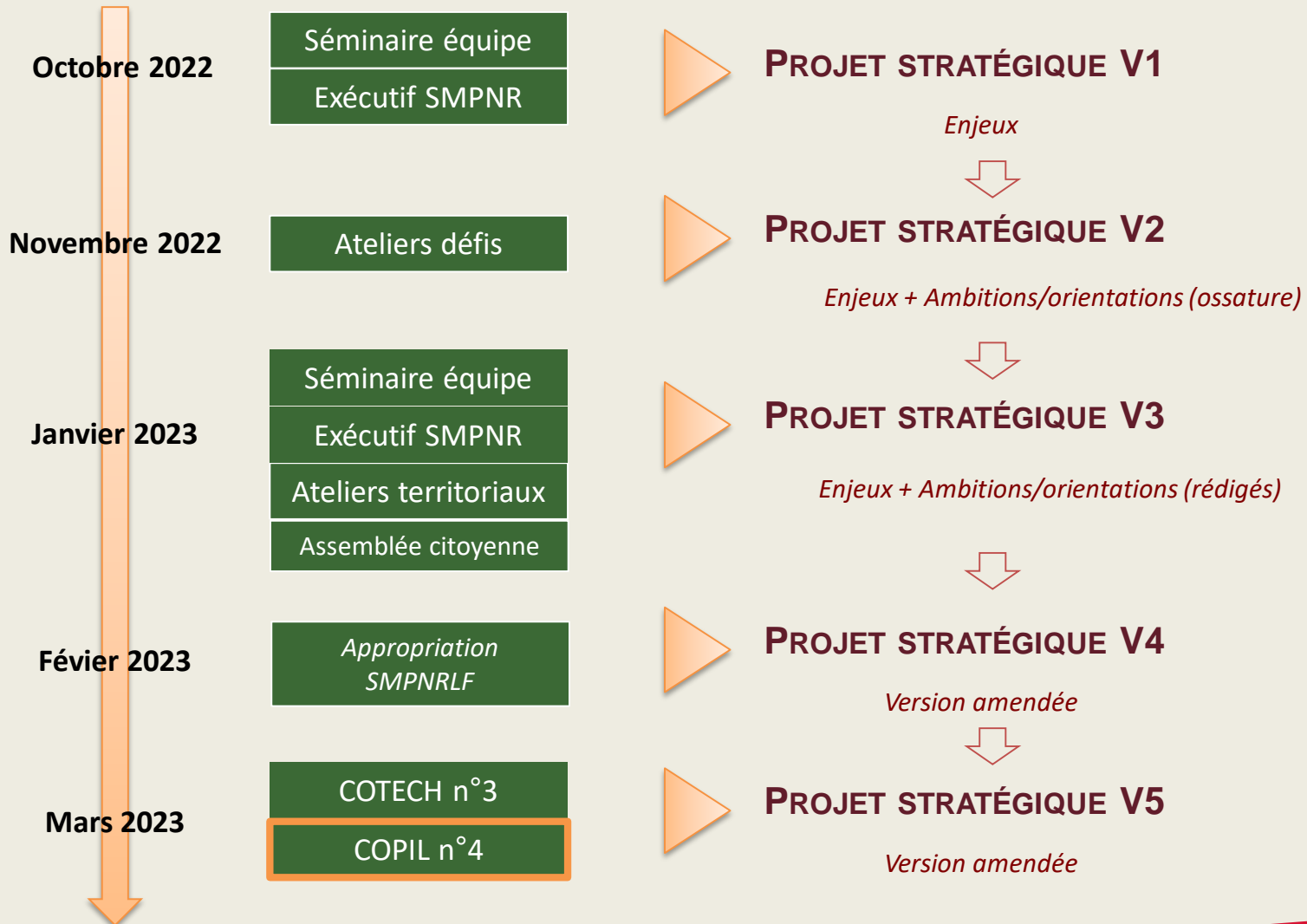
Ateliers territoriaux



Elaboration du projet stratégique



Les étapes de construction du projet stratégique

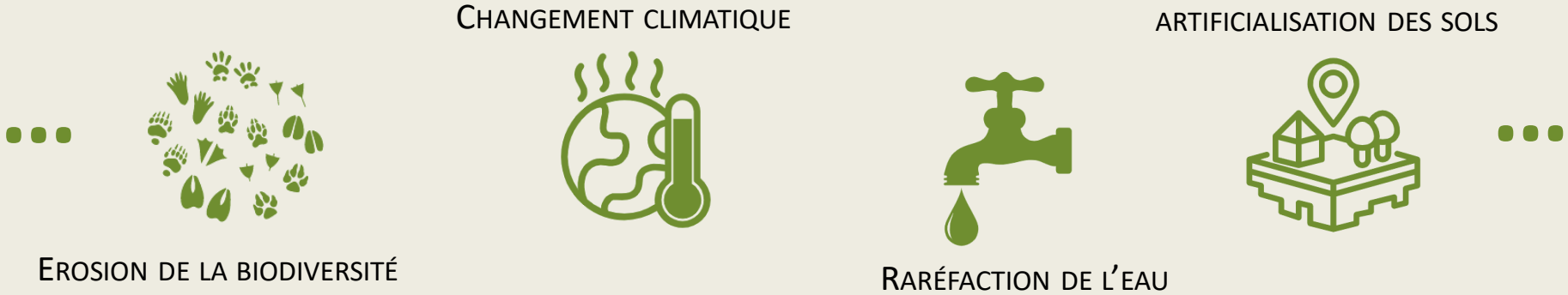




Le projet stratégique



Entre plancher social et plafond environnemental



REVENUS

EDUCATION

SANTÉ

ALIMENTATION



Les ambitions



3 ambitions



Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

- Partage, entraide et solidarité entre les personnes et les territoires → vivre mieux et entraîner le plus grand nombre dans les transitions à engager (climatique, écologique, alimentaire, énergétique ...)
- Liens sociaux renforcés et meilleure conscience des enjeux environnementaux → donner du sens à la mobilisation
- Frugalité = opportunité pour s'ouvrir à de nouvelles façons de faire
- Livradois-Forez exemplaire en termes de frugalité → expérimentation de nouveaux modes de vie



4 orientations

- 1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de l'entraide et de la coopération
- 1.2 : Développer la médiation, génératrice de liens et de sens
- 1.3 : Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées
- 1.4 : Vivre mieux et sobrement



Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

- Biens communs = différentes fonctions remplies par les patrimoines et ressources, dont les usages sont partagés et nécessaires à la vie des habitants
- Objectif de préservation des biens communs dans leur diversité et qualité pour
 - Leurs valeurs intrinsèques
 - Les nombreux bénéfices apportés
 - Une meilleure adaptation aux effets du dérèglement climatique

4 orientations

- 2.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels
- 2.2 : Modérer l'usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en fonction de leur disponibilité tout en préservant les écosystèmes
- 2.3 : Accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions
- 2.4 : Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale



Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

- Ambition = contribuer localement à une transformation des modèles économiques
- Meilleure prise en compte de la disponibilité des ressources et de la qualité des patrimoines dans toutes les activités économiques, pour :
 - Bénéficier des services écosystémiques
 - Renforcer la résilience des modèles économiques
- Développement de l'économie circulaire et territoriale → valorisation des ressources locales et « produire et consommer local »

4 orientations

3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une ressource forestière et la valoriser localement au profit du territoire

3.2 : Promouvoir une agriculture support d'alimentation locale, favorable à la biodiversité et respectant les structures paysagères

3.3 : Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié

3.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines



Les orientations



Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

➤ Orientation 1.1 : S'ouvrir aux autres et faire ensemble : le pari de l'entraide et de la coopération



- ✓ **Le lien social comme levier du mieux-vivre en Livradois-Forez**
 - Développement et soutien du tissu associatif
 - Renforcement du dialogue entre les habitants
 - Multiplication des lieux et espaces publics favorables à la mixité sociale
- ✓ **Une réduction des inégalités entre les habitants grâce à des politiques locales renforcées**
 - Amélioration qualité des logements, solutions de mobilités alternatives
 - Accompagnement accès à l'emploi
 - Mixité sociale, générationnelle et fonctionnelle
- ✓ **Davantage de coopération entre les collectivités et acteurs**
 - Amélioration des mécanismes de coopération entre collectivités et partenaires, mise en cohérence des actions
 - Renforcement des complémentarités urbain-rural
 - Amélioration du dialogue entre acteurs publics, économiques, associatifs



Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

➤ Orientation 1.2 : Développer la médiation, génératrice de liens et de sens

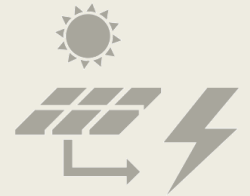


- ✓ **De la compréhension au passage à l'acte, grâce à l'éducation au territoire**
 - Élargir l'éducation au territoire à l'ensemble des publics
 - Compréhension des enjeux de transition écologique → déclencher le passage à l'acte
 - Accompagnement spécifique auprès des professionnels et élus
- ✓ **Une offre culturelle qui maille l'ensemble du territoire**
 - Maintien d'une offre de qualité, maillée et mise en réseau
 - Coordination des acteurs publics et privés et mutualisation des actions
 - Articulation avec démarches d'éducation au territoire
- ✓ **Des habitants davantage mobilisés dans la transition du territoire**
 - Habitants = moteur des transitions – à positionner au cœur de l'action et de la mise en œuvre de la charte
 - Nouvelles formes de participation à la vie citoyenne → engagement réussi
 - Valorisation des initiatives citoyennes



Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant

➤ Orientation 1.3 : Renforcer la sobriété énergétique et réduire la dépendance aux énergies carbonées



✓ Des pratiques plus sobres

- Trajectoire donnée par les orientations nationales et régionales en termes de réduction des consommations énergétiques
- Mise en place de pratiques plus sobres pour habiter, se déplacer, se nourrir ... défi majeur lié à la performance énergétique des bâtiments
- Accompagnement des acteurs pour mettre en place des alternatives plus sobres

✓ Un mix énergétique basé sur des ressources locales mobilisables

- Développement accéléré de la production d'ENR : taux d'énergie renouvelable de 50% dans la consommation énergétique d'ici 2041
- Respect des ressources locales disponibles et mobilisables et petites unités de production privilégiées
- Définir les conditions d'implantation des équipements plus conséquents

✓ Des pratiques et aménagements adaptés aux effets du dérèglement climatique

- Maintien des capacités de stockage du carbone
- Changements de pratiques pour réduire les émissions et s'adapter aux conséquences du dérèglement climatique



Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant



➤ Orientation 1.4 : Vivre mieux et sobrement

- ✓ **Une offre de logements diversifiée qui valorise le foncier bâti et le bâti existant**
 - Maintien des conditions d'accès au logement avec une diversité d'offre et de coût
 - Besoins en logements assurés par le bâti et le foncier bâti existant
 - Renforcement des dynamiques de revitalisation et de rénovation des centres-bourgs
 - Formation des acteurs du bâtiment aux techniques de rénovation
- ✓ **Une offre de service innovante, adaptée aux modes de vie et aux besoins des ménages, diversifiée, de proximité et accessible à tous**
 - Maillage des équipements et services publics et des pôles de services à la personne
 - Renforcement de l'offre de services de première nécessité et amélioration de l'accès aux soins
 - Desserte numérique du territoire



Ambition 1 : Un territoire solidaire, frugal et épanouissant



➤ Orientation 1.4 : Vivre mieux et sobrement

- ✓ **Une offre de mobilités alternatives pour une moindre dépendance à l'autosolisme**
 - Rationalisation des déplacements : proximité, télétravail
 - Solutions de mobilités alternatives à l'autosolisme : TAD, autostop, modes actifs
 - Maintien des infrastructures ferrées existantes
- ✓ **Un cadre de vie plus sain**
 - Maintien des conditions de vie favorables à la santé et au bien-être des habitants
 - Renforcement des politiques sectorielles (eau potable, logements; alimentation ...)
 - Politiques d'aménagement permettant de réduire l'exposition des habitants aux risques et nuisances



Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

➤ Orientation 2.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

✓ Des milieux naturels remarquables et des espèces patrimoniales préservés

- Optimisation de la gestion des espaces naturels remarquables, en superficie et en pratique
- Mise en place de nouvelles zones de protection forte sur certains sites naturels remarquables

✓ Des milieux agricoles, aquatiques, forestiers et urbains supports de biodiversité

- Développement de pratiques agricoles et sylvicoles respectueuses et favorables à la biodiversité → accompagnement des professionnels
- Restauration des fonctionnalités écologiques dégradées : cours d'eau, trame de vieux bois, trame noire

✓ La préservation de la biodiversité : une ambition collective

- Améliorer et transmettre les connaissances
- Accompagnement des acteurs et mise en place d'instances de discussion sur les sujets sensibles



Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

➤ Orientation 2.2 : Modérer l'usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en fonction de leur disponibilité tout en préservant les écosystèmes

✓ Une ressource en eau suffisante, en qualité et quantité, en lien avec des milieux aquatiques gérés durablement

- Vision globale et partagée de la ressource mobilisable
- Priorisation des usages dans le temps et l'espace
- Sensibilisation et accompagnement des acteurs dans la rationalisation des usages
- Poursuite des efforts de réduction des pollutions



✓ Des sols préservés, reconquis voire régénérés

- Meilleure connaissance et reconnaissance de l'intérêt des sols
- Accompagnement des pratiques d'urbanisme pour une réduction de l'artificialisation des sols
- Désartificialisation, désimperméabilisation, renaturation



✓ Les ressources du sous-sol exploitées avec parcimonie, dans une logique de réemploi des matériaux

- Meilleure définition des conditions d'exploitation des mines et carrières
- Amélioration des capacités de recyclage et réemploi des matériaux



Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

➤ Orientation 2.3 : Accompagner une évolution des paysages fondée sur leur singularité et les transitions

- ✓ **Une culture paysagère partagée pour la préservation, la gestion et la valorisation des biens communs paysagers**
 - Protection des biens communs paysagers, des structures paysagères caractéristiques et des espaces patrimoniaux
- ✓ **Des paysages préservés face aux pressions agricoles, forestières et urbaines**
 - Limitation des pressions sur les structures paysagères en agissant sur les pratiques agricoles et forestières
 - Reconquête des espaces urbanisés dégradés, et amélioration de la qualité des projets
- ✓ **Des paysages vivants, mieux valorisés auprès des habitants et des visiteurs**
 - Mise en évidence des paysages dans les politiques culturelles ou touristiques
 - Mise en valeur des paysages liés à l'eau
- ✓ **Des paysages supports de transitions**
 - Stratégie paysagère pour accueillir les équipements de production d'ENR
 - Evolution des productions agricoles dans le respect des structures paysagères



Ambition 2 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

➤ Orientation 2.4 : Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale



- ✓ **Un patrimoine bâti reconnu pour sa diversité et valorisé par de nouveaux usages avec des restaurations adaptées**
 - Amélioration de la connaissance et mise en place d'outils de protection et de valorisation
 - Facilitation de la rénovation du bâti et de l'implantation des équipements de production d'énergies renouvelables

- ✓ **Des savoir-faire économiques transmis et valorisés au service de l'innovation**
 - Préservation des savoir-faire et valorisation au service de l'innovation économique
 - Mise en valeur auprès des habitants et des visiteurs

- ✓ **Un récit territorial redéployé, fondé sur les patrimoines et l'appropriation collective**
 - Mise en valeur des différents pans de l'identité culturelle locale
 - Développement d'outils de communication et de valorisation
 - Affirmation d'un « récit territorial » au service de l'attractivité



Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

➤ **Orientation 3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une ressource forestière, support de richesses patrimoniales et la valoriser localement au profit du territoire**



- ✓ **Une même vision d'avenir partagée par les acteurs de la forêt et du bois**
 - Poser le cadre de nouveaux modèles économiques de valorisation locale de la forêt
- ✓ **Des propriétaires et des acteurs mieux organisés pour orienter les choix et optimiser les retombées locales**
 - Réduction du morcellement du foncier forestier
- ✓ **Des pratiques de gestion durable déployées sur une part significative de la forêt**
 - Déployer des documents de gestion durable sur au moins 30% de la surface forestière privée
 - Renforcer une sylviculture favorisant la résilience des peuplements



Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

➤ **Orientation 3.1 : S'organiser collectivement pour gérer une ressource forestière, support de richesses patrimoniales et la valoriser localement au profit du territoire**



- ✓ **Une mobilisation des bois optimisée pour éviter les conflits et préserver les patrimoines**
 - Optimiser et adapter les modalités de mobilisation des bois pour apaiser les conflits
 - Encadrement des nouvelles dessertes forestières

- ✓ **Une filière bois en plein essor, fondant son développement sur la valeur ajoutée**
 - Structuration d'un maillage d'entreprises à tous les stades de la filière
 - Développement de nouveaux débouchés
 - Amélioration de l'attractivité des métiers du bois et de la forêt et renforcement de la formation



Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

- **Orientation 3.2 : Promouvoir une agriculture support d'alimentation locale, favorable à la biodiversité et respectant les structures paysagères et permettant aux agriculteurs de vivre de leur revenu**



✓ **Un maillage des exploitations redéveloppé, résilient et pérenne**

- Endiguer la perte d'actifs et encourager la pluralité des modèles
- Augmenter la valeur ajoutée à l'hectare, l'autonomie décisionnelle des chefs d'exploitation et leur intégration dans la vie locale
- Outils d'accompagnement plus performants au service des projets d'implantation : installation-transmission, foncier, espaces tests...
- Maîtrise du développement du bâti agricole



Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

✓ Des espaces agricoles préservés au service de l'alimentation de proximité

- Préservation voire extension des surfaces agricoles (agroforesterie, sylvopastoralisme, reconquête de boisements...)
- Renforcement de la coopération entre les acteurs de la chaîne alimentaire locale et diversification des productions
- Renforcement des filières de proximité : circuits de distribution, outils de transformation – rôle d'exemplarité des collectivités dans la promotion et l'achat des produits locaux



✓ Des pratiques, et modes de production moins consommateurs de ressources et plus favorables aux sols, à la biodiversité et au maintien d'une mosaïque paysagère diversifiée

- Protection et redéveloppement des structures agroécologiques
- Préservation des estives et prairies permanentes en prenant en compte les effets du dérèglement climatique
- Renforcement des cultures et pratiques peu consommatrices de ressources
- Expérimentation des solutions recourant à moins d'intrants chimiques



Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

➤ Orientation 3.3 : Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié



- ✓ **Un développement de l'économie circulaire dans une logique de coopération et d'économie territoriale renforcée**
 - Poursuite et amplification de la mise en réseau des entreprises, sur le territoire et en lien avec les territoires voisins
 - Renforcement de l'économie de proximité (réduction de la consommation de ressources, limitation des impacts sur l'environnement)

- ✓ **Des mieux organisées face à l'évolution des attentes sociétales**
 - Adaptation des pratiques en matière d'organisation du travail, de management et de pluriactivité, d'égalité femmes / hommes
 - Expérimentation de modèles basés sur l'Economie Sociale et Solidaire

- ✓ **Des politiques publiques adaptées aux nouveaux besoins des entreprises**
 - Amélioration de l'offre de services aux entreprises (coopération, transmission, accès à l'immobilier...)
 - Amélioration de la gestion des compétences / formation
 - Aménagement économique



Ambition 3 : Des modèles économiques repensés localement, fondés sur les richesses du territoire

➤ Orientation 3.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs compatibles avec les valeurs des Parcs et la préservation des patrimoines



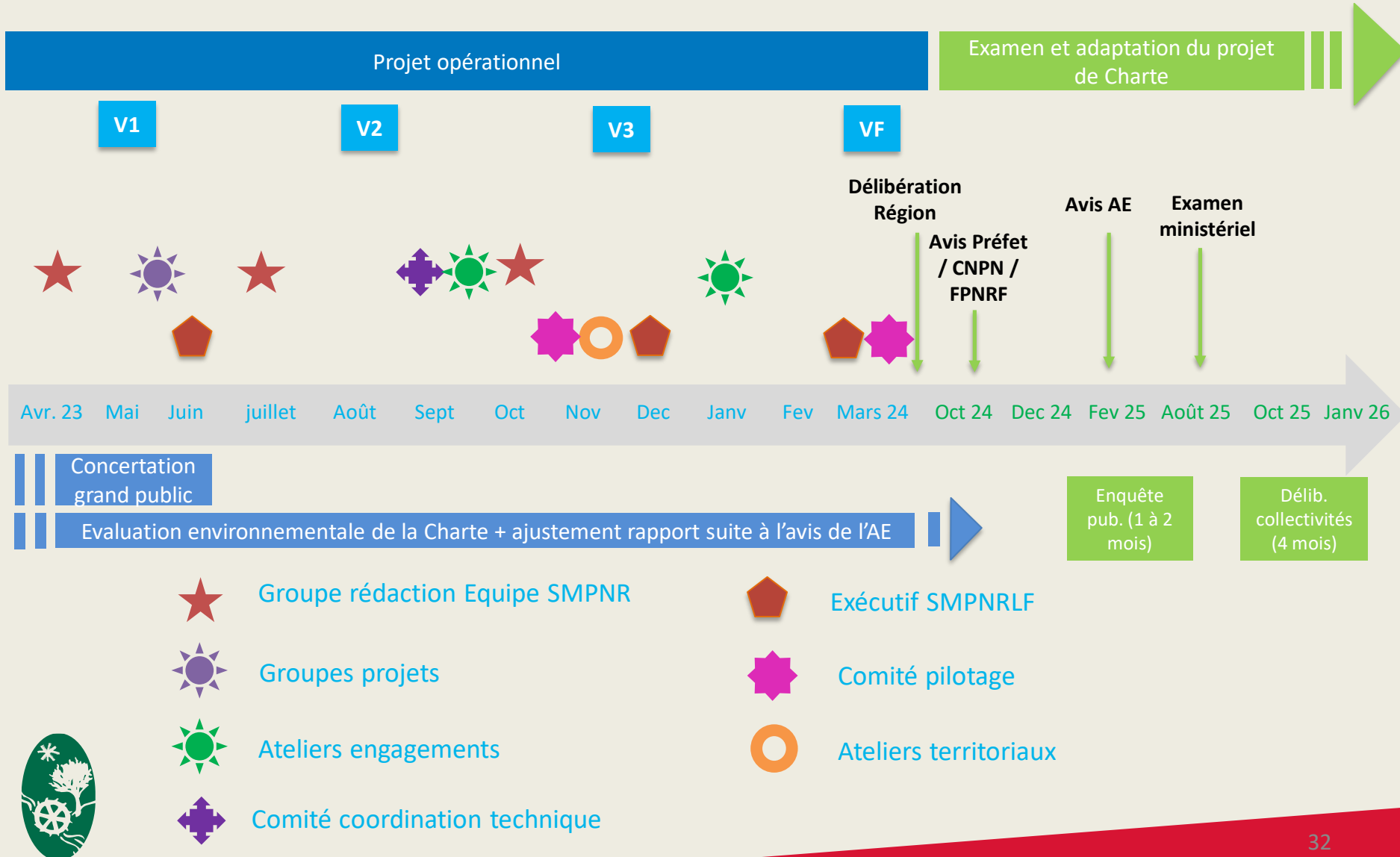
- ✓ **Un positionnement conforté sur le tourisme expérientiel et responsable**
 - Structuration et développement de l'offre et notamment de l'offre d'itinérance et des activités de pleine nature
 - Démarche en matière de mobilités pour réduire les flux
- ✓ **Une destination « parc naturel régional Livradois-Forez » affirmée**
 - Structurer et renforcer l'information, la promotion et la commercialisation de l'offre
 - Sensibilisation des prestataires et visiteurs à la fragilité des ressources
- ✓ **Une réduction des impacts des activités touristiques et de loisirs sur l'environnement**
 - Encadrement des activités les plus impactantes et gestion des flux
 - Mise en place d'une stratégie d'accueil dans les espaces naturels
 - Maintenir ou retrouver des zones de quiétude



La suite de la démarche



Calendrier d'élaboration du projet de Charte 2026-2041



Parc naturel régional Livradois-Forez

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

ET DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE CADRE
DU PROGRAMME LEADER 2014-2022

